

Projet d'un centre de santé

La mutuelle La Choletaise porte le projet d'une nouvelle maison médicale en ville. Il s'agira de la troisième maison de santé à Cholet, après celles de l'Ecuyère et de la Polyclinique.



Cholet, jeudi 4 avril. Jean-Marie Veigneau et Marie-Hélène Soulard, président et vice-présidente de la mutuelle La Choletaise, souhaitent attirer de nouveaux médecins généralistes.

Photo CO - Carl GUILLET

Carl GUILLET
carl.guillet@courrier-ouest.com

Comment serons-nous soignés demain ? C'est la question que tout le monde se pose dans le Choletais. C'était aussi le thème d'une conférence-débat organisée par la mutuelle La Choletaise, jeudi, à l'Espace Santé social et solidarités, qui a attiré près de 80 personnes.

Au cœur de la problématique : le manque de médecins dans une ville centre, progressivement en zone de tension. Jean-Marie Veigneau, président de La Choletaise, a profité de l'occasion pour présenter le projet de maison de santé porté par la Mutuelle. Il s'agirait ainsi de la troisième structure pluridisciplinaire de la ville, après la maison médicale Jean-Bernard sud, regroupant sept médecins, et Jean-Bernard nord, qui en regroupe cinq. La future maison de santé - ou centre de santé si les médecins sont salariés -, se situerait près du siège social de la Mutuelle. « Il faut un site accessible, qui ait en plus du stationnement, justifie le président. Ici, nous avons un parking de 120 places. »

« Les médecins soutiennent le projet »
JEAN-MARIE VEIGNEAU, Président de la mutuelle La Choletaise.

La Mutuelle est en discussions pour racheter des bâtiments tout proches. Mais le président n'exclut pas d'autres sites. « Nous irons voir la mairie pour étudier ce qui est possible dans le plan de réaménagement du quartier de la gare. »

Il bénéficie du concours de praticiens choletais. « Ils sont d'accord pour soutenir le projet. » Mais cer-

tains ne sont « pas loin de la retraite ». Le projet pourrait d'ailleurs, dans un premier temps, se présenter sous la forme d'un centre de consultations où exerceraient des médecins retraités, formant de jeunes internes. « Sur le modèle de ce qui s'est fait à Laval, en Mayenne, à l'initiative de mutuelles de santé. »

La Choletaise peut compter sur le soutien de l'Agence régionale de santé (ARS), intervenue hier lors de la rencontre. « Notre rôle, c'est d'accompagner tous les acteurs de la santé sur le territoire, souligne Isabelle Monnier, déléguée territo-

riale de l'ARS. Bien sûr, nous pouvons participer au financement, mais pas seuls. »

Des sous de côté

« Ça ira plus vite que prévu, à partir du moment où on aura bouclé la partie financière, veut croire le président de la Mutuelle. Nous avons des sous de côté, on peut prendre un peu dans nos réserves. » Reste à trouver les médecins. « Nous aurons des professions paramédicales. Le problème, ce sont surtout les médecins, à cause du numerus clausus. On ne vient pas avec les solutions, on vient

avec les questions. » D'où la collaboration précieuse de l'ARS. « Nous faisons notamment un travail auprès de la fac de médecine d'Angers, auprès des internes, précise Isabelle Monnier. Nous allons aussi travailler sur des exercices mixtes de médecins entre l'hôpital et la ville. » Jean-Marie Veigneau espère que le projet débouche d'ici deux ans. « On pourrait temporairement accueillir, au départ, deux ou trois médecins dans nos locaux de l'Espace santé, car il y a un peu de place. »



ARCHIVES CO - ERIENNE LUZAMBARD



Il existe déjà deux maisons de santé Jean-Bernard à Cholet, l'une sur le site de la polyclinique du Parc, l'autre dans la zone de l'Ecuyère.